

UNAS CGT — UNION NATIONALE DES AFFAIRES SOCIALES

GREVE LE 10 MARS

L'UNAS-CGT a systématiquement œuvré pour que soit résolument développée la mobilisation :

- pour la défense du service public, et contre la décentralisation-privatisation Raffarin,
- pour la défense et l'amélioration du statut,
- pour le pouvoir d'achat et le règlement du contentieux salarial.

Appréciant positivement l'argumentaire de l'ensemble des fédérations de fonctionnaires sorti en septembre dernier, l'UNAS CGT a clairement appelé à la grève le 20 janvier, pour qu'elle soit massive et déterminée.

Les manifestations du 5 février ont été un moment important de convergence des travailleurs, pour les salaires et la défense du Droit du Travail.

Il faut faire PLUS FORT, être PLUS NOMBREUX, pour GAGNER !

L'UNAS-CGT soutient sans réserve le communiqué des organisations syndicales de la Fonction Publique :

Les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC) font le constat que le gouvernement et le ministre de la Fonction publique n'ont pas entendu les revendications salariales exprimées par les personnels.

De plus, une nouvelle réduction d'emplois est programmée menaçant davantage la qualité du service public.

Suite à la mobilisation forte du 20 janvier, prolongée le 5 février et, en accord avec l'annonce d'une nouvelle journée interprofessionnelle prévue le 10 mars 2005, les Fédérations FO, CGT, FSU, UNSA, CFTC, se sont prononcées pour tout mettre en œuvre pour que l'ensemble des fonctionnaires et agents publics participent activement, en convergence avec les salariés du privé, ce jour-là, à la grève et aux manifestations.

RAPPEL DES REVENDICATIONS COMMUNES DE LA GREVE DU 20 JANVIER :

MOBILISER POUR NOS SALAIRES

Les organisations syndicales dénoncent la perte de 5 % de pouvoir d'achat imposée depuis 2000.

Les organisations syndicales exigent des mesures permettant d'assurer une progression du pouvoir d'achat et des mesures significatives pour les bas salaires.

Elles exigent la reconnaissance des qualifications, le déblocage et l'amélioration des promotions.

Elles exigent un très fort relèvement du minimum de rémunération conduisant à une réforme de la grille indiciaire et des carrières pour tous les agents, le rattrapage du pouvoir d'achat des pensions et retraites.

Elles exigent que le contentieux accumulé soit la base de négociations avec le ministère de la Fonction publique.

Elles exigent un véritable dialogue social et non des mesures autoritaires.

MOBILISER POUR LA FONCTION PUBLIQUE

Les organisations refusent les choix d'affaiblissement de la Fonction publique qui se traduisent aussi par des suppressions massives de postes, une précarité accrue et de fortes inquiétudes sur le devenir des garanties statutaires.